



## TEST DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS INTEGRATION, RESIDENCE, NATIONALITE (TCF IRN)

TCF IRN INSCRIT AU RS6021 – ELIGIBLE AU CPF - FORMACODE 15235

### Objectif(s)

- Mesurer et certifier les compétences à communiquer en français, en contexte professionnel et quotidien

### Public et Prérequis

Le TCF IRN concerne toute personne étrangère et/ou non francophone, âgée d'au moins 16 ans, sachant lire et écrire, en situation régulière sur le territoire français, souhaitant faire certifier son niveau en langue française dans le cadre d'une demande de naturalisation en France (niveau B1), ou d'obtention d'une carte de résident ou d'une autorisation de travail (niveau A2). Ces démarches ont pour objectif de sécuriser la situation administrative et professionnelle du candidat (accès à la formation professionnelle, à l'emploi, à la promotion ou à la mobilité professionnelle).

### Programme

La certification est composée de quatre épreuves insécables :

- une épreuve de compréhension orale de 15 minutes, composée de 20 questions à choix multiple. L'épreuve a pour objectif d'évaluer la façon dont les candidats reçoivent des messages parlés produits par un ou plusieurs locuteurs en milieu francophone ;
- une épreuve de compréhension écrite de 20 minutes, composée de 20 questions à choix multiple. L'épreuve a pour objectif d'évaluer la façon dont les candidats reçoivent des messages écrits produits par un ou plusieurs locuteurs en milieu francophone ;
- une épreuve d'expression écrite de 30 minutes, composée de 3 tâches. L'objectif de la tâche 1 est d'évaluer la façon dont les candidats rédigent un message pour décrire un objet en réaction à une question posée. L'objectif de la tâche 2 est d'évaluer la façon dont les candidats rédigent un récit d'activités en fonction d'un objectif précis. L'objectif de la tâche 3 est d'évaluer la façon dont les candidats donnent leur avis ;
- une épreuve d'expression orale de 10 minutes : le candidat répond à 3 questions posées par un examinateur lors d'un entretien individuel. L'épreuve a pour objectif général d'évaluer les candidats sur leur capacité à échanger avec une personne qu'ils ne connaissent pas, de manière spontanée et continue et à obtenir des informations. L'objectif de la tâche 1 est d'évaluer la capacité du candidat à parler de lui-même (identité, parcours professionnel). L'objectif de la tâche 2 est d'évaluer la capacité du candidat à obtenir des informations dans une situation en interaction. L'objectif de la tâche 3 est d'évaluer la capacité du candidat à exprimer son opinion, sa préférence.

La certification situe le candidat sur le niveau A2 ou B1 de l'échelle du CECRL.

### Durée


1 heure et 15 minutes

### Tarif

Nous consulter

### Lieux

Rendez-vous sur [instep-occitanie.fr](http://instep-occitanie.fr) pour découvrir les centres proposant cette formation

 Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et nos dispositifs de formation peuvent être aménagés à la demande.

### Chiffres 2023

A venir



## TEST DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS INTEGRATION, RESIDENCE, NATIONALITE (TCF IRN)

TCF IRN INSCRIT AU RS6021 – ELIGIBLE AU CPF - FORMACODE 15235

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- un score pour la compréhension orale et un score pour la compréhension écrite ;
- une note sur 20 pour l'expression orale et une note sur 20 pour l'expression écrite ;
- un niveau par compétence (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite), qui pourra aller de « A2 » à « B1 » ;
- une indication concernant l'atteinte ou non du niveau requis dans le cadre d'une demande de naturalisation française : « B1 atteint » ou « B1 non atteint » ;
- une indication concernant l'atteinte ou non du niveau requis dans le cadre d'une demande de carte de résident en France « A2 atteint » ou « A2 non atteint ».

Les niveaux certifiants sont les niveaux A2 et B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Correspondance entre les scores TCF IRN et les niveaux du CECRL :

- pour le QCM : 200 à 299 points : niveau A2 - 300 à 399 points : niveau B1 atteint ;
- pour les épreuves d'expression : de 2 à 5/20 : niveau A2 - de 6 à 20/20 : niveau B1 atteint.

Pas de validation partielle de la certification possible.

### Modalités de passage

- Passage sur ordinateur

### Equivalences & Passerelles

Aucune correspondance

Le TCF IRN est une certification inscrite au RS6021, enregistrée jusqu'au 01/06/2024 par France Education International.

### Plus d'informations ?

Réunion d'information, prochaines sessions, financements...

Contactez-nous sur [instep-occitanie.fr/contactez-nous](http://instep-occitanie.fr/contactez-nous)

Ou consultez-nous au **05 34 46 02 73**

